

## Apprenti/e Chargé/e de rédaction et d'intégration de contenus web

> Entité/Service : Direction Communication et Marque (DirCom)

- **Contrat d'apprentissage : 2 ans**
- **Domaine du diplôme : Communication digitale / Multimédia / Web/ Informatique**
- **Niveau de diplôme : BAC+3 à BAC+5**
- **Lieu campus : Campus Valrose - Nice**

### Le défi à relever

Nous recherchons notre futur/future **apprenti/e Apprenti/e Chargé/Chargée de rédaction et d'intégration de contenus web !**

Rejoignez Université Côte d'Azur, acteur majeur de l'enseignement supérieur, et prenez part au pilotage d'un parc immobilier de 320 000 m<sup>2</sup> répartis sur 11 campus accueillant 35 000 étudiants.

### Vos missions

En tant qu'alternant/e chargé/e de rédaction et d'intégration de contenus web, au sein de la Direction Communication et Marque, vous serez principalement en charge des missions suivantes :

- Mission 1 : Intégration technique et éditoriale des contenus web
- Mission 2 : Exécution de la stratégie d'optimisation pour les moteurs de recherche génératifs
- Mission 3 : Application des normes d'éco-conception
- Mission 4 : Déploiement de solutions intégrant l'intelligence artificielle
- Mission 5 : Participer au programme de formation des producteurs de contenus

### Cet apprentissage est fait pour vous si

- Vous êtes dynamique, curieux, attiré.e par les métiers du digital
- Vous aimez tout ce qui touche à la communication web, à la rédaction de contenus optimisés
- Vous démontrez une forte appétence pour l'éco-conception et l'utilisation des IA génératives
- Vous voulez évoluer dans un environnement professionnel encadrant, au sein d'une équipe pluridisciplinaire qui vous permettra de monter rapidement en compétences

### Pour candidater

Cette annonce vous intéresse ? N'hésitez plus ! Et postulez par mail à l'adresse suivante : [Jerome.NAVARRO@univ-cotedazur.fr](mailto:Jerome.NAVARRO@univ-cotedazur.fr)

### Avantages sociaux

- Prise en charge partielle des frais de transport domicile-travail
- Prise en charge partielle des frais de mutuelle
- Congés : 25 jours de congés annuels
- Accès aux restaurants et cafétérias du CROUS avec tarif privilégié
- Billetterie loisirs et sorties à tarifs préférentiels
- Accès à l'offre de formation, sportive et culturelle